



Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 21.12.2017  
modifié 30.11.2017 (F) Version 9.0

**Silicone N**

---

**! SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1. Identificateur de produit**

**Nom commercial**

Silicone N  
Code-Nr. 134010

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Conditions d'utilisation recommandées**

Adhésifs et scellants monocomposants, durablement élastique

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fournisseur**

WEICON GmbH & Co. KG  
Königsberger Str. 255, DE-48157 Münster  
Téléphone +49(0)251 / 9322 - 0, Fax +49(0)251 / 9322 - 244  
E-Mail : [msds@weicon.de](mailto:msds@weicon.de)  
Internet : [www.weicon.de](http://www.weicon.de)

**Service des renseignements**

Produktsicherheit / Product-Safety-Department  
Téléphone +49(0)251 / 9322 - 0  
Fax +49(0)251 / 9322 - 244  
E-mail (personne compétente):  
[msds@weicon.de](mailto:msds@weicon.de)

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence en cas d'intoxication - France  
(24h): Tel: ++33 1 7211 0003 (Français / Anglais)  
Numéro d'appel d'urgence en cas d'accident - France (24h):  
Tel: ++33 1 7211 0003 (Français / Anglais)

**Fabricant**

WEICON GmbH & Co. KG  
Königsberger Str. 255, DE-48157 Münster

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

GIFTNOTRUF/TRANSPORTNOTRUF - Deutschland (24h):  
Tel: ++49 69 222 25285 (Deutsch, Englisch)

---

**SECTION 2: Identification des dangers**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]**

**Indications complémentaires**

Le mélange est classé non dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

**2.2. Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]**

**Consignes de sécurité**

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

**Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges**

Contient 3-(Triéthoxysilyl)-propylamine. Peut produire une réaction allergique.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**2.3. Autres dangers****Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement**

Bien que l'obligation de marquage ne s'applique pas à ce produit, il convient d'observer les consignes de sécurité.

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**! SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.1. Substances**

non applicable

**3.2. Mélanges****! Description**

Polydiméthylsiloxane

**! Composants dangereux**

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
37859-55-5	484-460-1	O,O',O''-(methylsilylidyne)trioxime 2-pentanone	< 2,5	STOT RE 2, H373 / Acute Tox. 4, H302 / Eye Irrit. 2, H319 / Aquatic Chronic 3, H412
58190-62-8	700-810-0	2-Pentanone,0,0',0''-(ethenylsilylidyne)trioxime	< 2,5	STOT RE 2, H373 / Acute Tox. 4, H302 / Eye Irrit. 2, H319 / Aquatic Chronic 3, H412
128446-60-6		3- Aminopropyl ( methyl )silsesquioxane, ethoxy- terminiert	< 2,5	Flam. Liq.3, H226 / Skin Irrit. 2, H315 / Eye Irrit. 2, H319

**! SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Remarques générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

**Après inhalation**

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

**Après contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

**! Après ingestion**

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Ne pas faire vomir.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune information disponible.

---

## ! SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyen d'extinction

#### Agents d'extinction appropriés

mousse stable aux alcools  
produits extincteurs en poudre  
dioxyde de carbone  
eau pulvérisée

#### ! Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux  
Vapeurs nitreuses ( NOx )  
Oxyde de carbone (CO)  
Dioxyde de carbone

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire lourd.  
Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie.

#### Remarques diverses

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

---

## ! SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Personnel non formé pour les cas d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.  
Utiliser un vêtement de protection individuelle.  
En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.  
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7  
Evacuation: voir paragraphe 13  
Protection individuelle: voir paragraphe 8

---

## ! SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### ! Précautions lors de la manipulation

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.  
Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

#### Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.  
Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

### **Mesures d'hygiène**

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

### **Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion**

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.  
Observer les règles générales de protection contre le feu.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### **Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs**

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.  
Empêcher les infiltrations dans le sol.

#### **Remarques relatives au stockage avec d'autres produits**

Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.  
Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

#### **! Informations diverses relatives aux conditions de stockage**

Maintenir les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit bien ventilé.  
Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.  
Conserver les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité.  
Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

#### **Recommandations pour des conditions d'utilisation indiquées**

Voir paragraphe 1.2

---

## **! SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

#### **Remarques complémentaires**

Observer les prescriptions légales en vigueur au plan national et au plan local.

### **8.2. Contrôle de l'exposition**

#### **! Protection respiratoire**

protection respiratoire en cas d'aspiration insuffisante ou d'exposition prolongée  
Mehrbereichsfilter ABEK/P2

#### **Protection des mains**

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.  
Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]:caoutchouc nitrile; 0,4mm;480min;60min.  
Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

#### **Protection des yeux**

lunettes assurant une protection complète des yeux

#### **Autres mesures de protection**

Vêtements de protection

#### **Dispositifs techniques appropriés de commande**

Aération et évacuation d'air suffisantes.

## ! SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>aspect</b> pâteux	<b>Couleur</b> incolore	<b>Odeur</b> caractéristique
-------------------------	----------------------------	---------------------------------

**Seuil olfactif**  
non déterminé

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>valeur pH</b>	non déterminé				
<b>point d'ébullition</b>	non déterminé				
<b>Point de fusion</b>	non déterminé				
<b>Point d'éclair</b>	non déterminé				
<b>Vitesse d'évaporation</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état solide)</b>	non applicable				
<b>Inflammation (à l'état gazeux)</b>	non applicable				
<b>Température d'inflammation</b>	non déterminé				
<b>Température d'auto-inflammation</b>					Produit non auto-inflammable
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Pression de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Densité relative</b>	1,17 g/cm <sup>3</sup>	20 °C			
<b>Densité de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Solubilité dans l'eau</b>					insoluble
<b>Solubilité dans un autre produit</b>	non déterminé				
<b>Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W)</b>	non déterminé				
<b>Température de décomposition</b>	non déterminé				



Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 21.12.2017  
modifié 30.11.2017 (F) Version 9.0

**Silicone N**

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Viscosité (dynamique)</b>	non déterminé				
<b>Viscosité (cinématique)</b>	non déterminé				
<b>Propriétés comburantes</b>	aucune				
<b>Propriétés explosives</b>	aucune				
<b>9.2. Autres informations</b>	Aucune information disponible.				

**! SECTION 10: Stabilité et réactivité**

**10.1. Réactivité**

Aucune information disponible.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune information disponible.

**10.4. Conditions à éviter**

Tenir éloigner de la chaleur.

**10.5. Matières incompatibles**

Aucune information disponible.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

gaz nitreux

oxyde de carbone

vapeurs/gaz irritants

En présence d'oxygène et à des températures supérieures à 150°C, formation de formaldéhyde possible en petites quantités.

**Décomposition thermique**

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

**! SECTION 11: Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

**Haute toxicité/Irritation / sensibilisation**

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>Irritation de la peau</b>	Faiblement irritant - marquage non obligatoire.			
<b>Irritation des yeux</b>	Faiblement irritant - étiquetage non obligatoire.			

**Silicone N**

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>Sensibilisation de la peau</b>	non sensibilisant			

**Toxicité subaiguë - Cancérogène**

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
<b>Toxicité subaiguë</b>				Aucune toxicité
<b>Toxicité chronique</b>				-
<b>Mutagène</b>				Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.
<b>Tératogène</b>				D'après les expérimentations sur animaux, pas d'effets toxiques sur la reproduction.
<b>Cancérogène</b>				Suite à des essais à long terme, aucune indication n'a été fournie concernant l'effet cancérogène.

**! Constatations empiriques**

Lors du durcissement du produit, libération des substances dangereuses suivantes: CAS: 623-40-5  
Les vapeurs peuvent causer des vertiges, des maux de tête et de la fatigue.  
le contact fréquent avec le produit, notamment à l'état sec, peut être irritant pour la peau et les yeux

**! Remarques générales**

Le produit doit être manipulé en tenant compte des conseils de prudence usuels concernant les substances chimiques.  
D'autres caractéristiques dangereuses ne peuvent pas être exclues.  
Le produit n'a pas été testé. Les indications découlent des caractéristiques propres aux composants élémentaires

**! SECTION 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

Aucune information disponible.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
<b>Biodégradabilité</b>				Non dégradable.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Le produit n'a pas été testé. Compte-tenu de sa consistance et de sa faible solubilité dans l'eau, la biodisponibilité est peu vraisemblable.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Autres effets nocifs**

**Remarques générales**

Risque de contamination de l'eau potable déjà en cas de déversement de faibles quantités dans le sous-sol.  
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.  
Ne pas déverser le produit dans les eaux.  
L'écotoxicité du produit n'a pas été testée. Les informations ont pour base les données de la littérature.

---

**! SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****! Recommandations relatives au produit**

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Peut être compacté et mis en décharge ménagère, à condition d'observer les réglementations et après accord des exploitants et des autorités compétentes.

**! Recommandations relatives à l'emballage**

Éliminer conformément aux dispositions légales en vigueur.

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

**Remarques générales**

Le code de déchet doit être affecté en conformité avec les dispositions relatives à la classification des déchets selon le Catalogue européen des déchets (CED) en tenant compte des spécificités du secteur /processus.

---

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
<b>14.1. Numéro ONU</b>	-	-	-
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	-	-	-
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	-	-	-
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	-	-	-
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	-	-	-

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

non applicable

**Informations diverses relatives au transport**

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports - ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA-DGR.

---

**! SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****! Directive COV (composants organiques volatils)**

Teneur COV 0 %

(composants organiques volatils)

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.



---

## ! SECTION 16: Autres informations

### ! Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Réservé aux utilisateurs professionnels.

### Informations diverses

L'utilisateur est seul responsable du respect des réglementations spécifiques au pays !

Les indications données ici sont basées sur l' état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Observer informations complémentaires ! Nos fiches de données de sécurité sont rédigées selon les directives européennes en vigueur, sans prendre en compte les réglementations spécifiques des pays relatives aux substances dangereuses e produits chimiques.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 8.6

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie ...

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.